Image not found or type unknown

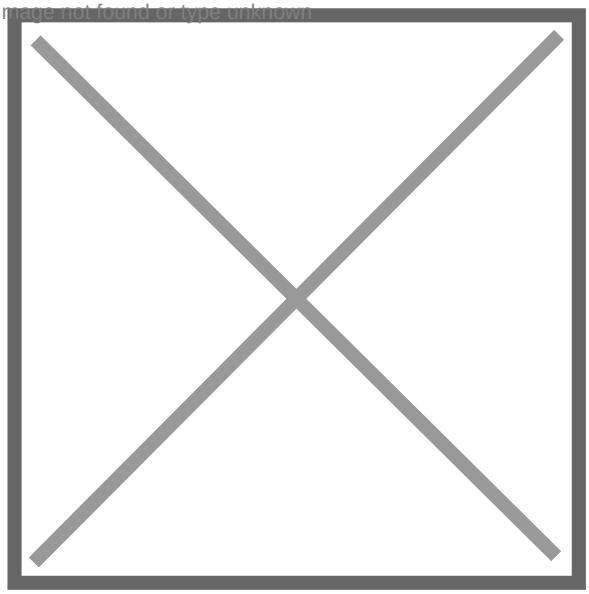

# Agression phisique entre voisin

Par **melcor**, le **16/02/2010** à **20:01**

Bonjour,
ma femme c'est fait agresser par notre voisine .la voisine dit que nous faisons du bruit apres 22h alors que j'ai un enfant de 15 mois et qu'il dort a cette heure la .la voisine au lieu de venir constater ou de venir nous voir ou d'appeler la police pour constater elle sen prend a ma belle mere qui a 80 ans la belle mere va voir ma compagne pour le lui dire(que soit disan il y avais des gens chez moi jusqu'a 23h et
qu'un enfant de 3 ans trainai quelque chose).ma femme ennerve descent voir la voisine pour lui demander d'arreter d'aller voir sa mere et de la harceler(nous ne savion pas quel allais la voir regulierement)elle demande a la voisine ce qui ce passe la voisine lui dit qu'il y avais du monde et persiste sous les non de ma compagne qui lui serti fi qu'il ni avais personne(vielle immeuble en brique qui résonne) la voisine ferme la porte ma femme des nerfs met un coup de pied dans la porte la voisine sort et lui met une gifle ma femme pour se defendre la repousse avec son bras la voisine percute sa porte et tombe son fils l'aide a ce relever tous le monde rentre chez soit ma femme va faire une main courante en expliquant ce que je vous dit comme sa c'est passer et va au docteur avec 5 jour itt .aujourd'hui je recoi une lettre non recommander de l assurance de la voisine avec une demande d'indemnisation que doi'je faire pour en finir avec cet histoire et quelle sont mes recours et ques qui peut arriver a ma femme.
je vous remercie d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés